DROIT SANS FRONTIERES

Des règles contraignantes pour les multinationales suisses.

NOUS DEMANDONS

au Conseil fédéral et au Parlement de faire en sorte que les entreprises ayant leur siège en Suisse doivent respecter les droits humains et l'environnement partout dans le monde.

Des bases légales sont nécessaires,

- afin que les multinationales suisses – pour leurs activités, leurs filiales et fournisseurs – doivent prendre des mesures visant à éviter des violations des droits humains et des dégradations de l'environnement ici et ailleurs (obligation de «veiller à») ;
- afin que les personnes qui subissent des dommages liés aux activités des multinationales suisses, de leurs filiales et fournisseurs, puissent déposer plainte en Suisse et exiger des réparations.

Nom	Prénom	NPA, localité	Signature

Toutes les personnes sont autorisées à signer, indépendamment de leur âge et de leur nationalité.

Merci de renvoyer rapidement les bulletins de signatures, même s'ils ne sont pas complètement remplis :
Droit sans frontières, c/o Alliance Sud, Monbijoustr. 31, case postale, 3001 Berne

www.droitsansfrontieres.ch